CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I a -	Conservation du patrimoine naturel		
ZNIEFF 1	ZONE NATURELLE D'INTERET ECONOMIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE	Lac d'Armbouts Cappel	Dreal
I.2	Ressource en eau		
SAGE	Territoire de SAGE et état d'avancement	Delta de l'Aa Mis en œuvre	Ddtm
ZDHSDAG E	Zones à dominante humide du SDAGE 2009	Présence de zones à dominantes humides	Agence de l'Eau Artois Picardie
ZHESAGE	Zones Humides à enjeu des SAGE	Delta de l'Aa SAGE approuvé	Dreal
I.3	Conservation du patrimoine culturel		
ARCHEO	Zones de préemptions archéologiques	Présence de zones archéologiques préventives	Drac
LOI BARNIER	Loi Barnier Article 52 , L111-1-4	N 225 : Déviation agglomération Protection 100 m N 225 / Route à grande circulation Protection : 75 m	Dir
P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires De promenade et de Randonnée	Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993	Conseil Général
1I.1	Risques Naturels Inondations		
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles : Inondations et coulées de boue du 19/11 au 20/11//91 Arrêté du 31/07/1992	Ddtm
		Inondations et coulée de boues Du 02/09/1998 Arrêté du 29/12/1998	
		Inondations et coulées de boue Du 25/12 au 29/12/1999 Arrêté du 29/12/1999	
1I.2	Risques Naturels et Mouvements de T	Terrain Terrain	
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles : Mouvements de terrain (sécheresse) du 01/06 au 31/12/89 : Arrêté du 28/03/91 du 01/01 au 31/12/91 : Arrêté du 31/07/92 du 01/01 au 31/12/92 : Arrêté du 08/03/94 (sécheresse et réhydratation des sols) : du 01/01/93 au 31/05/97 : Arrêté du 02/02/98	Ddtm
ARGILE	Aléa retrait gonflement Argile	Moyen	Brgm
SEISME	Aléa sismique	Faible	Brgm

Risques Technologiques Zones effet de danger sur les Canalisations Risques Sanitaires NSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	ORIGINE Gaz,oxygène, hydrocarbure liquide voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/ rechercheicform.php	Dreal Ddpp
Cones effet de danger sur les Canalisations Risques Sanitaires NSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/	
Canalisations Risques Sanitaires NSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/	
NSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/	Ddpp
OUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/	Ddpp
Régimes fonciers		
DROIT DE PREEMPTION JRBAIN	Un droit de préemption a été créé par D.C.C.du 05/04/2012 sur les zones U et AU du PLU communautaire approuvé	
luisances		
SOLEMENT ACOUSTIQUE Protection contre les bruits des transports errestres	*Voir Annexe ci - jointe	Ddtm
Participations financières (à compte	r du 01/03/2012)	
TAXE D'AMENAGEMENT		
Part Communale	3,30 % D.C.M. Du 29/11/2011	Ddtm
rc err Pa	otection contre les bruits des transports restres articipations financières (à compte	otection contre les bruits des transports restres articipations financières (à compter du 01/03/2012) EXE D'AMENAGEMENT 3,30 %

Délégation Territoriale des Flandres Commune de Bourbourg- 59094

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1	Conservation du patrimoine nature	I	
ZNIEFF	ZONE NATURELLE D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE	ZNIEFF N° 0109 (type 2) Plaine maritime flamande ZNIEFF N° : 0109-3 (type 1) Tourbières saumâtres de Poupremeete, Canal de Bourbourg, Marais David et Près St Georges	Dreal
I.2	Ressource en eau		
SAGE	Territoire de SAGE et état d'avancement	Delta de l'Aa Mis en œuvre	Ddtm
ZDHSDAGE	Zones à dominante humide du SDAGE 2009	Présence de zones à dominantes humides	Agence de l'Eau Artois Picardie
I.3	Conservation du patrimoine culture	el	
ARCHEO	Zones de préemptions archéologiques	Présence de zones archéologiques préventives	Drac
LOI BARNIER	Loi Barnier Article 52 , L111-1-4	A 16 : autoroute – Protection 100m D 300 : route à grande circulation Protection 75m	Conseil Général Dir
P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires De promenade et de Randonnée	Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993	Conseil Général
1I.1	Risques Naturels Inondations		
1I.1 CATNAT	Risques Naturels Inondations ZONES INONDEES Protection contre les risques d'inondations	Catastrophes naturelles Inondations et coulées de boues du 19/12/1993 au 02/01/1994 Arrêté ministériel du 11/01/1994	Ddtm
	ZONES INONDEES Protection contre les risques	boues du 19/12/1993 au 02/01/1994 Arrêté	Ddtm
	ZONES INONDEES Protection contre les risques	boues du 19/12/1993 au 02/01/1994 Arrêté ministériel du 11/01/1994 Inondations et coulées de boues du 10/08/94	Ddtm
CATNAT	ZONES INONDEES Protection contre les risques d'inondations	boues du 19/12/1993 au 02/01/1994 Arrêté ministériel du 11/01/1994 Inondations et coulées de boues du 10/08/94 Arrêté ministériel du 12/01/1995 Inondations et coulées de boues du 25/12/99 au 29/12/99 Arrêté du 29/12/1999	Ddtm
CATNAT	ZONES INONDEES Protection contre les risques d'inondations Risques Naturels et Mouvements de	boues du 19/12/1993 au 02/01/1994 Arrêté ministériel du 11/01/1994 Inondations et coulées de boues du 10/08/94 Arrêté ministériel du 12/01/1995 Inondations et coulées de boues du 25/12/99 au 29/12/99 Arrêté du 29/12/1999 **Terrain* Catastrophes naturelles Mouvements de terrain du 01/ 01/90 au 31/12/1991 (sécheresse)	Ddtm
CATNAT	ZONES INONDEES Protection contre les risques d'inondations Risques Naturels et Mouvements de	boues du 19/12/1993 au 02/01/1994 Arrêté ministériel du 11/01/1994 Inondations et coulées de boues du 10/08/94 Arrêté ministériel du 12/01/1995 Inondations et coulées de boues du 25/12/99 au 29/12/99 Arrêté du 29/12/1999 *Terrain Catastrophes naturelles Mouvements de terrain du 01/01/90 au 31/12/1991 (sécheresse) Arrêté ministériel du 31/07/1992	
CATNAT	ZONES INONDEES Protection contre les risques d'inondations Risques Naturels et Mouvements de	boues du 19/12/1993 au 02/01/1994 Arrêté ministériel du 11/01/1994 Inondations et coulées de boues du 10/08/94 Arrêté ministériel du 12/01/1995 Inondations et coulées de boues du 25/12/99 au 29/12/99 Arrêté du 29/12/1999 **Terrain* Catastrophes naturelles Mouvements de terrain du 01/ 01/90 au 31/12/1991 (sécheresse)	
CATNAT	ZONES INONDEES Protection contre les risques d'inondations Risques Naturels et Mouvements de	boues du 19/12/1993 au 02/01/1994 Arrêté ministériel du 11/01/1994 Inondations et coulées de boues du 10/08/94 Arrêté ministériel du 12/01/1995 Inondations et coulées de boues du 25/12/99 au 29/12/99 Arrêté du 29/12/1999 *Terrain Catastrophes naturelles Mouvements de terrain du 01/01/90 au 31/12/1991 (sécheresse) Arrêté ministériel du 31/07/1992 Mouvements de terrain du 01/01/92 (sécheresse)	
11.2	ZONES INONDEES Protection contre les risques d'inondations Risques Naturels et Mouvements de	boues du 19/12/1993 au 02/01/1994 Arrêté ministériel du 11/01/1994 Inondations et coulées de boues du 10/08/94 Arrêté ministériel du 12/01/1995 Inondations et coulées de boues du 25/12/99 au 29/12/99 Arrêté du 29/12/1999 **Terrain* Catastrophes naturelles Mouvements de terrain du 01/ 01/90 au 31/12/1991 (sécheresse) Arrêté ministériel du 31/07/1992 Mouvements de terrain du 01/01/92 (sécheresse) Arrêté ministériel du 06/12/1993 Mouvements de terrain du 01/01/93 (sécheresse)	

Délégation Territoriale des Flandres Commune de Bourbourg- 59094

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE		
	Risques Naturels et Mouvements de Terrain (suite)				
ARGILE	Aléa retrait gonflement Argile	Moyen	Brgm		
SEISME	Aléa sismique	Faible	Brgm		
11.3	Risques Technologiques				
ICPE	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/rechercheicform.php	Dreal		
CANA	Zones effet de danger sur les Canalisations	Gaz	Dreal		
1I.4	Risques Sanitaires				
ICPE	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/ rechercheicform.php	Ddpp		
III –	Régimes fonciers				
D.P.U.	DROIT DE PREEMPTION URBAIN	Un droit de préemption a été créé par D.C.C.du 05/04/2012 sur les zones U et AU du PLU communautaire approuvé			
IV –	Nuisances				
V.B.	ISOLEMENT ACOUSTIQUE Protection contre les bruits des transports terrestres	*Voir Annexe ci - jointe	Ddtm		
BASOL	Sites et Sols Pollués	Bekaert Francing ex REFILERIES DE BOURBOURG Ets Leroux SA Georges Duriez et Fils	Dreal		
V.B.	Participations financières (à comp	ter du 01/03/2012)			
	TAXE D'AMENAGEMENT - Part Communale	3,30 % D.C.M. Du 29/11/2011	Ddtm		
	- Part Départementale	1.45 % D.C.G. Du 28/11/2011	Ddtm		

Délégation Territoriale des Flandres Commune de Bray-Dunes 59107

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1	Conservation du patrimoine natur	rel	
ENS	Espaces Naturels Sensibles	Dune du Perroquet Dune fossile de Ghyvelde Réserve naturelle de la Dune Marchand Dune Marchand	Conseil Général
ZNIEFF 1	ZONE NATURELLE D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE	Dunes du Perroquet Dunes Marchand	Dreal
NATURA 2000	Zones Natura 2000 ZPS, ZSC et SIC	Dunes de la plaine maritime flamande BANCS DES FLANDRES	Dreal
I.2	Ressource en eau		
SAGE	Territoire de SAGE et état d'avancement	Delta de l'Aa Mis en œuvre	Ddtm
ZDHSDAGE	Zones à dominante humide du SDAGE 2009	Présence de zones à dominantes humides	Agence de l'Eau Artois Picardie
ZHESAGE	Zones Humides à enjeu des SAGE	Delta de l'Aa SAGE approuvé	Dreal
I.3	Conservation du patrimoine cultu	rel	
ARCHEO	Zones de préemptions archéologiques	Présence de zones archéologiques préventive	s Drac
LOI BARNIER	Loi Barnier Article 52 , L111-1-4	D 601 – Route à grande circulation Protection 75 m	Dir
P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires De promenade et de Randonnée	Délibération du Conseil Général du 15/06/19 complétée le 15/11/1993	92 Conseil Général
1I.1	Risques Naturels Inondations		
SUBMERSION MARINE	Étude aléa submersion marine	Crue centennale – changement climatique Novembre 2013	Ddtm
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles Inondations et coulées de boues du 28/05/92 Ministériel du 18/05/1992 Inondations et coulées de boues du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté Ministériel du 29/12/1999	Ddtm êté

Délégation Territoriale des Flandres Commune de Bray-Dunes 59107

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
1I.2	Risques Naturels et Mouvements de Terrain		
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles: Mouvements de terrain (sécheresse) Du 01/01/1989 au 31/12/1991 Arrêté Ministériel du : 25/01/1993 Mouvements de terrain	Ddtm
		Du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté Ministériel du : 29/12//1999	
ARGILE	Aléa retrait gonflement Argile	Moyen	Brgm
SEISME	Aléa sismique	Faible	Brgm
11.3	Risques Technologiques		
ICPE	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/ rechercheicform.php	Dreal
11.4	Risques Sanitaires		
ICPE	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/ rechercheicform.php	Ddpp
III –	Régimes fonciers		
D.P.U.	DROIT DE PREEMPTION URBAIN	Un droit de préemption a été créé par D.C.C.du 05/04/2012 sur les zones U et AU du PLU communautaire approuvé	CUD
IV –	Nuisances		
V.B.	ISOLEMENT ACOUSTIQUE Protection contre les bruits des transports terrestres	*Voir Annexe ci - jointe	Ddtm
V.B.	Participations financières (à com	pter du 01/03/2012)	
	TAXE D'AMENAGEMENT		
	- Part Communale	3,30 % D.C.M. Du 29/11/2011	Ddtm
	- Part Départementale	1.45 % D.C.G. Du 28/11/2011	Ddtm

Délégation Territoriale des Flandres Commune de Cappelle la Grande - 59131

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1	Conservation du patrimoine naturel		
ENS	Espaces Naturels Sensibles	Marais de Cappelle-la-Grande	Dreal
I.2	Ressource en eau		
SAGE	Territoire de SAGE et état d'avancement	Delta de l'Aa Mis en œuvre	Ddtm
ZDHSDAGE	Zones à dominante humide du SDAGE 2009	Présence de zones à dominantes humides	Agence de l'Eau Artois Picardie
ZHESAGE	Zones Humides à enjeu des SAGE	Delta de l'Aa SAGE approuvé	Dreal
I.3	Conservation du patrimoine culturel		
ARCHEO	Zones de préemptions archéologiques	Présence de zones archéologiques préventives	Drac
LOI BARNIER	Loi Barnier Article 52 , L111-1-4	N 225 – Déviation agglomération Protection : 100 m N 225 – Route à grande circulation Protection : 75 m	Conseil Général Dir
P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires De promenade et de Randonnée	Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993	Conseil Général
1I.1	Risques Naturels Inondations		
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles : Inondations et coulées de boues du 17/12/1993 au 02/01/1994 Arrêté interministériel du 06/06/1994 Inondations et coulées de boues du	
		25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté Ministériel du : 29/12/1999	
11.2	Risques Naturels et Mouvements de Ter	25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté Ministériel du : 29/12/1999	
1I.2 CATNAT	Risques Naturels et Mouvements de Ter Arrêtés de Catastrophes Naturelles	25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté Ministériel du : 29/12/1999	Ddtm
	•	25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté Ministériel du : 29/12/1999 rain Catastrophes naturelles : Mouvements de terrains de 1990 (sécheresse) Arrêté Ministériel du : 28/03/1991 Mouvement de terrains du 01/01/1991 au 30/09/1992 (Sécheresse) Arrêté 16/08/1993 Mouvement de terrains du 01/01/1993au 31/12/93 Arrêté ministériel du 26/12/1995 Mouvements de terrains du 25/12/1999 Au 29/12/1999	Ddtm

Délégation Territoriale des Flandres Commune de Cappelle la Grande - 59131

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
1I.3	Risques Technologiques		
ICPE	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/ rechercheicform.php	Dreal
CANA	Zones effet de danger sur les Canalisations	Gaz, oxygène	Dreal
1I.4	Risques Sanitaires		
ICPE	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/ rechercheicform.php	Ddpp
III –	Régimes fonciers		
D.P.U.	DROIT DE PREEMPTION URBAIN	Un droit de préemption a été créé par D.C.C.du 05/04/2012 sur les zones U et AU du PLU communautaire approuvé	CUD
IV –	Nuisances		
V.B.	ISOLEMENT ACOUSTIQUE Protection contre les bruits des transports terrestres	*Voir Annexe ci - jointe	Ddtm
BASOL	Sites et Sols Pollués	Fonderie VANYWAEDE LESIEUR : ancienne décharge interne	Dreal
V.B.	Participations financières (à compter du	u 01/03/2012)	
	TAXE D'AMENAGEMENT		
	- Part Communale	3,30 % D.C.M. Du 29/11/2011	Ddtm
	- Part Départementale	1.45 % D.C.G. Du 28/11/2011	

Délégation Territoriale des Flandres Commune de Coudekerque - Branche 59155

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1	Conservation du patrimoine naturel		
ZNIEFF 2	ZONE NATURELLE D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE	Les Moeres et partie Est de la plaine maritime flamande	Dreal
1.2	Ressource en eau		
SAGE	Territoire de SAGE et état d'avancement	Delta de l'Aa Mis en œuvre	Ddtm
ZDHSDAGE	Zones à dominante humide du SDAGE 2009	Présence de zones à dominantes humides	Agence de l'Eau Artois Picardie
ZHESAGE	Zones Humides à enjeu des SAGE	Delta de l'Aa SAGE approuvé	Dreal
I.3	Conservation du patrimoine culturel		
ARCHEO	Zones de préemptions archéologiques	Présence de zones archéologiques préventives	Drac
LOI BARNIER	Loi Barnier Article 52 , L111-1-4	A 16: autoroute – Protection 100m D 635, 636 Voies express Protection 100m D 601 Route à grande circulation Protection 75m	Conseil Général Dir
P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires De promenade et de Randonnée	Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993	Conseil Général
1I.1	Risques Naturels Inondations		
SUBMERSION MARINE	Étude aléa submersion marine	Crue centennale – changement climatique Novembre 2013	Ddtm
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles: Inondations et coulées de boue du 19 et 20 /11/1991 Arrêté interministériel du 31/07/1992 du 17/12/9 au 02/01/1994 Arrêté Ministériel du 02/02/1994 du 29/08/96 Arrêté Ministériel du 09/12/1996 Du 02/09/1998 Arrêté Ministériel du 29/12/1998 du 07/05/1999 Arrêté Ministériel du 29/09/1999 Du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté Ministériel du 29/12/1999	

Délégation Territoriale des Flandres Commune de Coudekerque - Branche 59155

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
11.2	Risques Naturels et Mouvements de T	errain	
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles: Mouvements de terrains (sécheresse) Du 06/90 au 12/91 Arrêté Ministériel du 16/08/1993 du 01 au 31/12/1992 Arrêté Ministériel du 03/05/1995 Mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 01/01/1993 au 30/06/1997 Arrêté Ministériel du 02/12/1999	Ddtm
ARGILE	Aléa retrait gonflement Argile	Moyen	Brgm
SEISME	Aléa sismique	Faible	Brgm
1I.3	Risques Technologiques		
ICPE	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/rechercheicform.php	Dreal
CANA	Zones effet de danger sur les Canalisations	Gaz, oxygène	Dreal
III –	Régimes fonciers		
D.P.U.	DROIT DE PREEMPTION URBAIN	Un droit de préemption a été créé par D.C.C.du 05/04/2012 sur les zones U et AU du PLU communautaire approuvé	CUD
IV –	Nuisances		
V.B.	ISOLEMENT ACOUSTIQUE Protection contre les bruits des transports terrestres	*Voir Annexe ci - jointe	Ddtm
BASOL	Sites et Sols Pollués	Agence clientèle et d'exploitation d'EDF/GDF Ancienne mare à hydrocarbures BORAX FRANCAIS Centre autoroutier de Coudekerque-Branche FRICHE KALOR	Dreal
V	Participations financières (à compter o	du 01/03/2012)	
	TAXE D'AMENAGEMENT		
	- Part Communale	3,30 % D.C.M. Du 29/11/2011 1.45 %	Ddtm Ddtm
	- Part Départementale	D.C.G. Du 28/11/2011	Datin

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1	Conservation du patrimoine nature	el	
ZNIEFF de Type 1	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique	Remparts de Bergues	Dreal
ZNIEFF de Type 1I	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique	Les Moëres et partie Est de la plain maritime flamande	
I.2	Ressource en eau		
SAGE	Territoire de SAGE et état d'avancement	Delta de l'Aa Mis en œuvre	Ddtm
ZDHSDAGE	Zones à dominante humide du SDAGE 2009	Présence de zones à dominantes humides	Agence de l'Eau Artois Picardie
ZHESAGE	Zones Humides à enjeu des SAGE	Delta de l'Aa SAGE approuvé	Dreal
I.3	Conservation du patrimoine culture	el	
ARCHEO	Zones de préemptions archéologiques	Présence de zones archéologiques préventives	Drac
SITES	Sites Classés et Inscrits	Abords des fortifications de Bergues Fort de Vallières	Dreal
P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires De promenade et de Randonnée	Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993	Conseil Général
1I.1	Risques Naturels Inondations		
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles: Inondations et coulées de boue du 19/11/1991 au 20/11/1991 Arrêté du 31/07/1992 Inondations et coulées de boue du 17/12/1993 au 02/11/1994 Arrêté du 08/03/1994 Inondations et coulées de boue du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté du 29/12/1999	
1I.2	Risques Naturels et Mouvements de	Terrain	
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles: Effondrement de terrain du 01/06/1989 au 31/12/1989 Arrêté du 09/03/1990 Mouvement de terrain (Sécheresse) du 01/01/1991 au 31/12/1990 Arrêté du 28/03/1991 Mouvement de terrain (Sécheresse) du 01/01/1991 au 31/12/1991 Arrêté du 31/07/1992 Mouvement de terrain (Sécheresse) du 01/01/1992 au 31/12/1992) Arrêté du 08/03/1994 Mouvement de terrain (Sécheresse) du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté du 29/12/1999	Ddtm

	Risques Naturels et Mouvements de	Terrain (suite)	
ARGILE	Aléa retrait gonflement Argile	Moyen	Brgm
SEISME	Aléa sismique	Faible	Brgm
1I.3	Risques Technologiques		
CANA	Zones effet de danger sur les Canalisations	Gaz, oxygène	Dreal
1I.4	Risques Sanitaires		
ICPE	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/ rechercheicform.php	Ddpp
III –	Régimes fonciers		
D.P.U.	DROIT DE PREEMPTION URBAIN	Un droit de préemption a été créé par D.C.C.du 05/04/2012 sur les zones U et AU du PLU communautaire approuvé	
IV –	Nuisances		
V.B.	ISOLEMENT ACOUSTIQUE Protection contre les bruits des transports terrestres	*Voir Annexe ci - jointe	Ddtm
BASOL	Sites et Sols Pollués	CET BOOIS DES FORTS	Dreal
V	Participations financières (à compte	er du 01/03/2012)	
	TAXE D'AMENAGEMENT		
	- Part Communale	3,30 % D.C.M. Du 29/11/2011	Ddtm
	- Part Départementale	1.45 % D.C.G. Du 28/11/2011	Ddtm

Délégation Territoriale des Flandres Commune de Craywick - 59159 **Tableau des Obligations Diverses**

Conservation du patrimoine nature ZNIEFF de Type 1 Faunistique et Floristique Plaine maritime flamande				
ZNIEFF de Type 1 Faunistique et Floristique ZNIEFF de Type 11 Faunistique et Floristique ZNIEFF de Type 11 Faunistique et Floristique ZNIEFF de Type 11 Faunistique et Floristique Plaine maritime flamande Plaine maritime flamande Loan-Plage Plaine maritime flamande Plaine maritime flamande Delta de l'Aa Mis en œuvre ZDHSDAG Zones à dominante humide du SDAGE E 2009 ZNESAGE Zones Humides à enjeu des SAGE Delta de l'Aa SAGE approuvé Loi Barnier Article 52 , L111-1-4 A 16 : autoroute — Protection 100m D 300, N 316 Routes à grande circulation Protection 75m P.D.I.P.R. Plan Départemental des Itinéraires Delti de Coppenaxfort, watergang du Zout Gracht et prairies et mares de la Ferme Belle à Loon-Plage Plaine maritime flamande Plaine maritime flamande Plaine maritime flamande Plaine maritime flamande Delta de l'Aa Mis en œuvre Présence de zones à dominantes humides Agence de l'Eau Artois Picardie Dreal Dreal A 16 : autoroute — Protection 100m Dir N 316 Voic express Protection 100m D 300, N 316 Routes à grande circulation Protection 75m P.D.I.P.R. Plan Départemental des Itinéraires Deltibération du Conseil Général du 15/06/1992 Conseil Général	CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
ZNIEFF de Type 11 Faunistique et Floristique ZNIEFF de Type 11 Faunistique et Floristique Plaine maritime flamande Plaine maritime flamande Plaine maritime flamande Loi Barnier Article 52 , L111-1-4 PLD.I.P.R. Plan Départemental des Itinéraires Plaine maritime flamande Delta de l'Aa Mis en œuvre Présence de zones à dominantes humides Agence de l'Eau Artois Picardie Dreal ACHEO Zones Humides à enjeu des SAGE Delta de l'Aa SAGE approuvé Dreal Loi Barnier Article 52 , L111-1-4 A 16 : autoroute — Protection 100m N 316 Voie express Protection 100m D 300, N 316 Routes à grande circulation Protection 75m P.D.I.P.R. Plan Départemental des Itinéraires Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 Conseil Général	I.1	Conservation du patrimoine naturel		
L2 Ressource en eau Delta de l'Aa Mis en œuvre			Gracht et prairies et mares de la Ferme Belle à	Dreal
SAGE Territoire de SAGE et état d'avancement Delta de l'Aa Mis en œuvre ZDHSDAG Zones à dominante humide du SDAGE E 2009 Présence de zones à dominantes humides Agence de l'Eau Artois Picardie ZHESAGE Zones Humides à enjeu des SAGE Delta de l'Aa SAGE approuvé L3 Conservation du patrimoine culturel ARCHEO Zones de préemptions archéologiques Présence de zones archéologiques préventives Drac LOI Loi Barnier Article 52 , L'111-1-4 A 16 : autoroute – Protection 100m N 316 Voie express Protection 100m D 300, N 316 Routes à grande circulation Protection 75m P.D.I.P.R. Plan Départemental des Itinéraires Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 Conseil Général			Plaine maritime flamande	
ZDHSDAG Zones à dominante humide du SDAGE E 2009 Présence de zones à dominantes humides Agence de l'Eau Artois Picardie ZHESAGE Zones Humides à enjeu des SAGE Delta de l'Aa SAGE approuvé L3 Conservation du patrimoine culturel ARCHEO Zones de préemptions archéologiques Présence de zones archéologiques préventives Drac LOI Loi Barnier Article 52 , L111-1-4 A 16 : autoroute – Protection 100m N 316 Voie express Protection 100m D 300, N 316 Routes à grande circulation Protection 75m P.D.I.P.R. Plan Départemental des Itinéraires Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 Conseil Général	I.2	Ressource en eau		
E 2009 ZHESAGE Zones Humides à enjeu des SAGE Delta de l'Aa SAGE approuvé LOI Loi Barnier Article 52, L111-1-4 A 16: autoroute – Protection 100m N 316 Voie express Protection 100m D 300, N 316 Routes à grande circulation Protection 75m P.D.I.P.R. Plan Départemental des Itinéraires Delta de l'Aa SAGE approuvé Drac Dir Artois Picardie Artois Picardie Drac Drac Artois Picardie Drac Drac Dir Al 16: autoroute – Protection 100m N 316 Voie express Protection 100m D 300, N 316 Routes à grande circulation Protection 75m P.D.I.P.R. Plan Départemental des Itinéraires Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 Conseil Général	SAGE	Territoire de SAGE et état d'avancement		Ddtm
SAGE approuvé LOI Loi Barnier Article 52 , L111-1-4 BARNIER LOI BARNIER A 16 : autoroute – Protection 100m N 316 Voie express Protection 100m D 300, N 316 Routes à grande circulation Protection 75m P.D.I.P.R. Plan Départemental des Itinéraires Drac A 16 : autoroute – Protection 100m D 300, N 316 Routes à grande circulation Protection 75m Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 Conseil Général			Présence de zones à dominantes humides	
ARCHEO Zones de préemptions archéologiques Présence de zones archéologiques préventives Drac LOI Loi Barnier Article 52 , L111-1-4 A 16 : autoroute – Protection 100m N 316 Voie express Protection 100m D 300, N 316 Routes à grande circulation Protection 75m P.D.I.P.R. Plan Départemental des Itinéraires Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 Conseil Général	ZHESAGE	Zones Humides à enjeu des SAGE		Dreal
ARCHEO Zones de préemptions archéologiques Présence de zones archéologiques préventives Drac LOI Loi Barnier Article 52 , L111-1-4 A 16 : autoroute – Protection 100m N 316 Voie express Protection 100m D 300, N 316 Routes à grande circulation Protection 75m P.D.I.P.R. Plan Départemental des Itinéraires Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 Conseil Général	I.3	Conservation du patrimoine culturel		
BARNIER N 316 Voie express Protection 100m D 300, N 316 Routes à grande circulation Protection 75m P.D.I.P.R. Plan Départemental des Itinéraires Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 Conseil Général	ARCHEO	-	Présence de zones archéologiques préventives	Drac
<u>.</u>		Loi Barnier Article 52 , L111-1-4	N 316 Voie express Protection 100m D 300, N 316 Routes à grande circulation	Dir
De promenaue et de Randonnee completee to 13/11/17/3	P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires De promenade et de Randonnée	Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993	Conseil Général
1I.1 Risques Naturels Inondations	1I.1	Risques Naturels Inondations		
CATNAT Arrêtés de Catastrophes Naturelles Catastrophes naturelles : Inondations et coulées de boue du 10/08/1994 Arrêté du 12/01/1995 du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté du 29/12/1999	CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Inondations et coulées de boue du 10/08/1994 Arrêté du 12/01/1995 du 25/12/1999 au 29/12/1999	
1I.2 Risques Naturels et Mouvements de Terrain	1I.2	Risques Naturels et Mouvements de Terra	in	
CATNAT Arrêtés de Catastrophes Naturelles Catastrophes naturelles: Mouvement de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 01/01/1995 au 31/12/1997 Arrêté du 12/06/1998 du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté du 29/12/1999	CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Mouvement de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 01/01/1995 au 31/12/1997 Arrêté du 12/06/1998 du 25/12/1999 au 29/12/1999	Ddtm
ARGILE Aléa retrait gonflement Argile Moyen Brgm	ARGILE	Aléa retrait gonflement Argile	Moyen	Brgm
SEISME Aléa sismique Faible Brgm	SEISME	Aléa sismique	Faible	Brgm

1I.3	Risques Technologiques		
CANA	Zones effet de danger sur les Canalisations	Gaz	Dreal
ICPE	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/ rechercheicform.php	Dreal
1I.4	Risques Sanitaires		
ICPE	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/ rechercheicform.php	Ddpp
III –	Régimes fonciers		
D.P.U.	DROIT DE PREEMPTION URBAIN	Un droit de préemption a été créé par D.C.C.du 05/04/2012 sur les zones U et AU du PLU communautaire approuvé	
IV –	Nuisances		
V.B.	ISOLEMENT ACOUSTIQUE Protection contre les bruits des transports terrestres	*Voir Annexe ci - jointe	Ddtm
V	Participations financières (à compter du 01/03/2012)		
	TAXE D'AMENAGEMENT		
	- Part Communale	3,30 % D.C.M. Du 29/11/2011	Ddtm
	- Part Départementale	1.45 % D.C.G. Du 28/11/2011	Ddtm

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1	Conservation du patrimoine naturel		
ENS	Espaces Naturels Sensibles	Dune du Clipon Les Salines	Dreal
ZNIEFF 1	ZONE NATURELLE D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE	Dunes de Leffrinckoucke Dune du Clipon Marais et pelouses sableuses de Fort Mardyck Marais du Prédembourg, Bois du Puythouck et Pont à Roseaux Bassin de Coppenaxfort, watergang du Zout Gracht et prairies et mares de la Ferme Belle à Loon-Plage Marais de la Briqueterie et lac de Téteghem	Dreal
ZNIEFF II	ZONE NATURELLE D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE	Plaine Maritime flamande entre Watten, Loon- Plage et Oye-Plage Les Moëres et la partie Est de la Plaine Maritime flamande	
I.2	Ressource en eau		
SAGE	Territoire de SAGE et état d'avancement	Delta de l'Aa Mis en œuvre	Ddtm
ZDHSDAGE	Zones à dominante humide du SDAGE 2009	Présence de zones à dominantes humides	Agence de l'Eau Artois Picardie
ZHSAGE	Zones humides à enjeu des SAGE	Delta de l'Aa	Dreal
I.3	Conservation du patrimoine culturel		
ARCHEO	Zones de préemptions archéologiques	Présence de zones archéologiques préventives	Drac
LOI BARNIER	Loi Barnier Article 52 , L111-1-4	A 16 : autoroute – Protection 100m D 635, 636 Voies express Protection 100m N 225, D 601, D 625 Routes à grande circulation Protection 75m	Conseil Général Dir
P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires De promenade et de Randonnée	Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993	Conseil Général
1I.1	Risques Naturels Inondations		
SUBMERSION MARINE	Étude aléa submersion marine	Crue centennale – changement climatique Novembre 2013	Ddtm
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles: Inondations et coulées de boues Du 14/11/91 Arrêté interministériel du 21/08/1992 Inondations et coulées de boues du 17/12/1993 au 02/01/94 Arrêté interministériel du 02/02/1994 Inondations et coulées de boues Du 27/07/94 au 28/07/94 Arrêté interministériel du 12/01/1995 Inondations et coulées de boues du 17/01/95 au 31/01/95 Arrêté interministériel du 18/07/1995	

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
	Risques Naturels Inondations (suite)		
nous info		Inondations et coulées de boues Du 02/09/98 Arrêté interministériel du 29/12/1998 Inondations et coulées de boues Du 07/05/99 Arrêté interministériel du 29/09/1999 Inondations et Mouvements de Terrain du 25/12/99 au 29/12/99 Arrêté interministériel du 29/12/1999 Inondations et coulées de boues du 10/09/2005 Arrêté interministériel du 02/03/2006	
pour info	Prise en compte dans l'aménagement	PPRN Inondation prescrit le 13/02/2001	
1I.2	Risques Naturels et Mouvements de Te	errain	
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles: Mouvements de terrains (sécheresse) du 01/01/1990 au 31/12/90 Arrêté Ministériel du :12/08/1991	Ddtm
		Mouvements de terrains (sécheresse) du 01/01/1991 au 30/09/92 Arrêté Ministériel du :16/08/93	
		Mouvements de terrains (sécheresse) du 01/01/1992 au 31/12/92 Arrêté Ministériel du :30/06/1994 Mouvements de terrains (sécheresse) du 01/01/1993 au 30/09/93 Arrêté Ministériel du :28/07/1995 Mouvements de terrains (sécheresse) du 01/10/93 au 31/12/96 Arrêté Ministériel du :19/09/1997 Mouvements de terrains (sécheresse) du 01/01/93 au 31/12/97 Arrêté Ministériel du :19/11/98 Mouvements de terrains (sécheresse) du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté du 29/12/1999 Mouvements de terrains (sécheresse) du 01/07/2009 au 30/09/2009 Arrêté du 13/12/2009	
ARGILE	Aléa retrait gonflement Argile	Faible Moyen	Brgm
SEISME	Aléa sismique	Faible	Brgm
1I.3	Risques Technologiques		
I.C.P.E.	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/ rechercheicform.php	Dreal
CANA	Zones effet de danger sur les Canalisations	Azote, hydrogène, oxygène, gaz, gazole, multi- produit, pétrole brut, propylène	Dreal
PPRT	Plan de Prévention des Risques Technologiques	PPRT Dunkerque multi-sites (59 DREAL 20090015) Prescrit le 20/02/2009	CUD

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
III –	Régimes fonciers		
D.P.U.	DROIT DE PREEMPTION URBAIN	Un droit de préemption a été créé par D.C.C.du 05/04/2012 sur les zones U et AU du PLU communautaire approuvé	CUD
IV –	Nuisances		
V.B.	ISOLEMENT ACOUSTIQUE Protection contre les bruits des transports terrestres	*Voir Annexe ci - jointe	Ddtm
BASOL	Sites et Sols Pollués	Ancien dépôt Caron-Licour Ancien site Normed – UF ACIERS Astra Zeneca Dunkerque production BP France Centre emplisseur BP de Dunkerque CPT EDF Dunkerque Dépôt Mole V – Rubis Terminal Dépôt Unican – Rubis Terminal RDME (ex SEAS) SDME Société de la Raffinerie de Dunkerque - SRD (ex BP et ELF) Total Raffinerie des Flandres	Dreal
V	Participations financières (à compter d	u 01/03/2012)	
	TAXE D'AMENAGEMENT		
	- Part Communale	3,30 % D.C.M. Du 29/11/2011	Ddtm
	- Part Départementale	1.45 % D.C.G. Du 28/11/2011	Ddtm

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1	Conservation du patrimoine naturel		
ENS	Espaces Naturels Sensibles	Dune Dewulf Dune fossile de Ghyvelde Lac des Moëres	Conseil Général
ZNIEFF de Type 1	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique	Dunes de Leffrinckoucke Dunes de Ghyvelde Canal des Chats, Canal du Ringsloot et mares de chasse de Ghyvelde	Dreal
ZNIEFF de Type 1I	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique	Les Moëres et la partie Est de la Plaine maritime flamande	
NATURA 2000	Zones Natura 2000 ZPS, ZSC et SIC	Dunes de la plaine maritime flamande Dunes flandriennes décalcifiées de Ghyvelde	Dreal
1.2	Ressource en eau		
SAGE	Territoire de SAGE et état d'avancement	Delta de l'Aa Mis en œuvre	Ddtm
ZDHSDAGE	Zones à dominante humide du SDAGE 2009	Présence de zones à dominantes humides	Agence de l'Eau Artois Picardie
ZHESAGE	Zones Humides à enjeu des SAGE	Delta de l'Aa SAGE approuvé	Dreal
1.3	Conservation du patrimoine culturel		
ARCHEO	Zones de préemptions archéologiques	Présence de zones archéologiques préventives	Drac
SITES	Sites Classés et Inscrits	Dunes de Flandre Maritime Dune fossile de Ghyvelde	Dreal
LOI BARNIER	Loi Barnier Article 52 , L111-1-4	A 16 : Autoroute Protection : 100 m D 601 – Route à grande circulation Protection 75 m	Dir
P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires De promenade et de Randonnée	Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993	Conseil Général
1I.1	Risques Naturels Inondations		
SUBMERSION MARINE	Étude aléa submersion marine	Crue centennale – changement climatique Novembre 2013	Ddtm
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles: Inondations et coulées de boue du 17/12/1993 au 02/02/1994 Arrêté ministériel du 02/02/1994 Inondations et coulées de boue du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté ministériel du29/12/1999	Ddtm

Délégation Territoriale des Flandres Commune de Ghyvelde - 59260 **Tableau des Obligations Diverses**

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
1I.2	Risques Naturels et Mouvements de Terr	ain	
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles: Mouvements de Terrain (sécheresse) du 01/01/90 au 31/12/90 Arrêté ministériel du 28/03/1991 Mouvements de Terrain (sécheresse) du 01/01/91 au 31/12/91 Arrêté ministériel du 31/07/1992 Mouvements de Terrain (sécheresse) du 01/01/92 au 31/12/92 Arrêté ministériel du 16/08/1993 Mouvements de Terrain (sécheresse) du 01/01/93 au 30/09/1993 Arrêté ministériel du 12/01/1995 Mouvements de Terrain (sécheresse) du 01/10/93 au 31/12/1996 Arrêté ministériel du 19/09/1997 Mouvements de Terrain du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté ministériel du29/12/1999	Ddtm
ARGILE	Aléa retrait gonflement Argile	Faible Moyen	Brgm
SEISME	Aléa sismique	Faible	Brgm
1I.4	Risques Sanitaires		
ICPE	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/ rechercheicform.php	Ddpp
III –	Régimes fonciers		
D.P.U.	DROIT DE PREEMPTION URBAIN	Un droit de préemption a été créé par D.C.C.du 05/04/2012 sur les zones U et AU du PLU communautaire approuvé	
IV –	Nuisances		
V.B.	ISOLEMENT ACOUSTIQUE Protection contre les bruits des transports terrestres	*Voir Annexe ci - jointe	Ddtm
V -	Déchets & Sols Pollués		
BASOL	Sites et Sols Pollués	ASCOMETAL Usine des Dunes	Dreal
V.B.	Participations financières (à compter du	01/03/2012)	
	TAXE D'AMENAGEMENT		
	- Part Communale	3,30 % D.C.M. Du 29/11/2011	Ddtm
	- Part Départementale	1.45 % D.C.G. Du 28/11/2011	Ddtm

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
	Conservation du patrimoine naturel		
ZNIEFF 1 De type 1	ZONE NATURELLE D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE	Le Platier d'Oye Plage du Fort Vert	Dreal
I.2	Ressource en eau		
SAGE	Territoire de SAGE et état d'avancement	Delta de l'Aa Mis en œuvre	Ddtm
ZDHSDAGE	Zones à dominante humide du SDAGE 2009	Présence de zones à dominantes humides	Agence de l'Eau Artois Picardie
ZHESAGE	Zones Humides à enjeu des SAGE	Delta de l'Aa SAGE approuvé	Dreal
I.3	Conservation du patrimoine culturel		
ARCHEO	Zones de préemptions archéologiques	Présence de zones archéologiques préventives	Drac
P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires De promenade et de Randonnée	Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993	Conseil Général
1I.1	Risques Naturels Inondations		
SUBMERSION MARINE	Étude aléa submersion marine	Crue centennale – changement climatique Novembre 2013	Ddtm
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté du 29/12/1999	Ddtm
11.2	Risques Naturels et Mouvements de To	errain	
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté du 29/12/1999	Ddtm
ARGILE	Aléa retrait gonflement Argile	Moyen	Brgm
SEISME	Aléa sismique	Faible	Brgm
11.3	Risques Technologiques		
ICPE	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - liel http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/ rechercheicform.php	Dreal
III –	Régimes fonciers		

AU du PLU communautaire approuvé

Délégation Territoriale des Flandres Commune de Grand-Fort-Philippe - 59272

Tableau des Obligations Diverses

	CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
IV –		Nuisances		
	V.B.	ISOLEMENT ACOUSTIQUE Protection contre les bruits des transports terrestres	*Voir Annexe ci - jointe	Ddtm
V.B.		Participations financières (à compter	du 01/03/2012)	
		TAXE D'AMENAGEMENT		
		- Part Communale	3,30 % D.C.M. Du 29/11/2011	Ddtm
		- Part Départementale	1.45 % D.C.G. Du 28/11/2011	Ddtm

D.C.G. Du 28/11/2011

N° 01/2013

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1	Conservation du patrimoine natu	rel	
ENS	Espaces Naturels Sensibles	Les Salines	
ZNIEFF	ZONE NATURELLE D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE	ZNIEFF:0109 (type 2) Plaine maritime flamande ZNIEFF:0109-1 (type 1) Bassin de Coppenaxfort	Dreal
I.2	Ressource en eau		
SAGE	Territoire de SAGE et état d'avancement	Delta de l'Aa Mis en œuvre	Ddtm
I.3	Conservation du patrimoine cult	urel	
ARCHEO	Zones de préemptions archéologiques	Présence de zones archéologiques préventives	Drac
LOI BARNIER	Loi Barnier Article 52 , L111-1-4	A 16: autoroute – Protection 100m D 635, 636 Voies express Protection 100m N 225, D 601, D 625 Routes à grande circulation Protection 75m	Conseil Général Dir
P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires De promenade et de Randonnée	Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993	Conseil Général
1I.1	Risques Naturels Inondations		
CATNAT	ZONES INONDEES Protection contre les risques d'inondations	Catastrophes naturelles Inondations du 25/12/99 au 29/12/99 Arrêté du 29/12/1999	Ddtm
1I.2	Risques Naturels et Mouvements	de Terrain	
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles Mouvements de terrains du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté du : 29/12/1999 Catastrophes naturelles Mouvements de terrains De Janvier à Décembre 1996 (sécheresse) Arrêté du : 27/12/2000	Ddtm
ARGILE	Aléa retrait gonflement Argile	Faible Moyen	Brgm
SEISME	Aléa sismique	Faible	Brgm

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
II.3	Risques Technologiques		
I.C.P.E.	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/ rechercheicform.php	Dreal
CANA	Zones effet de danger sur les Canalisations	Azote, hydrogène, oxygène, gaz, multi- produit, hydrocarbure liquide	Dreal
PPRT	Plan de Prévention des Risques Technologiques	PPRT Dunkerque multi-sites (59 DREAL 20090015) Prescrit le 20/02/2009	
III –	Régimes fonciers		
D.P.U.	DROIT DE PREEMPTION URBAIN	Un droit de préemption a été créé par D.C.C.du 05/04/2012 sur les zones U et AU du PLU communautaire approuvé	CUD
IV –	Nuisances		
V.B.	ISOLEMENT ACOUSTIQUE Protection contre les bruits des transports terrestres	*Voir Annexe ci - jointe	Ddtm
BASOL	Sites et Sols Pollués	Arcelor Atlantique Mardyck Arcelor Dunkerque Dunkerquoise de Cokefaction	Dreal
V.B.	Participations financières (à comp	ter du 01/03/2012)	
	TAXE D'AMENAGEMENT		
	- Part Communale	3,30 % D.C.M. Du 29/11/2011	Ddtm
	- Part Départementale	1.45 % D.C.G. Du 28/11/2011	Ddtm

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1	Conservation du patrimoine naturel		
ENS	Espaces Naturels Sensibles	Hems-Saint-Pol (MC04) Triangle de la centrale (MC01A) Triangle de la centrale (MC01B)	Dreal
ZNIEFF 1	ZONE NATURELLE D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE	Platier d'Oye et plage du Fort Vert Héronnière de Gravelines Dunes de Gravelines	Dreal
ZNIEFF II	ZONE NATURELLE D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE	Plaine Maritime Flamande	
I.2	Ressource en eau		
SAGE	Territoire de SAGE et état d'avancement	Delta de l'Aa Mis en œuvre	Ddtm
ZDHSDAGE	Zones à dominante humide du SDAGE 2009	Présence de zones à dominantes humides	Agence de l'Eau Artois Picardie
ZHESAGE	Zones Humides à enjeu des SAGE	Delta de l'Aa SAGE approuvé	Dreal
1.3	Conservation du patrimoine culturel		
ARCHEO	Zones de préemptions archéologiques	Présence de zones archéologiques préventives	Drac
SITES	Sites Classés et Inscrits	Moulin des Huttes	Dreal
LOI BARNIER	Loi Barnier Article 52 , L111-1-4	D 601 - Déviation agglomération Protection : 100 m D 601, D 940- Routes à grande circulation Protection : 75 m	Conseil Général Dir
P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires De promenade et de Randonnée	Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993	Conseil Général
1I.1	Risques Naturels Inondations		
SUBMERSION MARINE	Étude aléa submersion marine	Crue centennale – changement climatique Novembre 2013	Ddtm
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles : Inondations et coulées de boues du 17/01/95 au 31/01/95 Arrêté interministériel du 06/02/19 Inondations et coulées de boue du 25/12/99 au 29/12/99 Arrêté interministériel du 29/12/1999	
1I.2	Risques Naturels et Mouvements de Terra	ain	
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles: Mouvements de terrains (sécheresse) Du 01/05/1989 au 31/12/1991 Mouvements de terrains De Janvier à Décembre 1996 (sécheresse) Arrêté Ministériel du 27/12/2000 Mouvements de terrains (sécheresse) du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté Ministériel du 29/12/1999	Ddtm
ARGILE	Aléa retrait gonflement Argile	Moyen	Brgm
SEISME	Aléa sismique	Faible	Brgm

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
1I.3	Risques Technologiques		
I.C.P.E.	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/ rechercheicform.php	Dreal
CANA	Zones effet de danger sur les Canalisations	Gaz, gazole, pétrole brut	Dreal
PPRT	Plan de Prévention des Risques Technologiques	PPRT Dunkerque multi-sites (59 DREAL 20090015) Prescrit le 20/02/2009	
1I.4	Risques Sanitaires		
ICPE	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/ rechercheicform.php	Ddpp
III –	Régimes fonciers		
D.P.U.	DROIT DE PREEMPTION URBAIN	Un droit de préemption a été créé par D.C.C.du 05/04/2012 sur les zones U et AU du PLU communautaire approuvé	CUD
IV –	Nuisances		
V.B.	ISOLEMENT ACOUSTIQUE Protection contre les bruits des transports terrestres	*Voir Annexe ci - jointe	Ddtm
BASOL	Sites et Sols Pollués	. Ancienne décharge Gravelines - Porte aux Boules . Bus Valera . Comilog Dunkerque (ex DEM) . Européenne de Développement Technique et Commercial (EDTC) . Gravelines Digue Level . Installation technique de Gaz de France GDF . SA Total France – Appontements pétrolier S des Flandres (ex APF)	
\mathbf{V}	Participations financières (à compter du	01/03/2012)	
	TAXE D'AMENAGEMENT	,	
	- Part Communale	3,30 % D.C.M. Du 29/11/2011	Ddtm
	- Part Départementale	1.45 % D.C.G. Du 28/11/2011	Ddtm

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1	Conservation du patrimoine na	turel	
ENS	Espaces Naturels Sensibles	Dune Dewulf	Conseil Général
Natura 2000	Zone Natura 2000 ZPS-Zone de protection spéciale ZSC-Zone spéciale de conservation	BANCS DES FLADRES Dunes de la Plaine Maritime Flamande	Dreal
ZNIEFF de Type 1	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique	Marais de la Briqueterie et lac de Téteghem Dunes de Leffrinckoucke	Dreal
ZNIEFF de Type 1I	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique	Les Moëres et partie Est de la Plaine Maritime Flamande	Dreal
I.2	Ressource en eau		
SAGE	Territoire de SAGE et état d'avancement	Delta de l'Aa Mis en œuvre	Ddtm
ZDHSDAGE	Zones à dominante humide du SDAGE 2009	Présence de zones à dominantes humides	Agence de l'Eau Artois Picardie
ZHESAGE	Zones Humides à enjeu des SAGE	Delta de l'Aa SAGE approuvé	Dreal
1.3	Conservation du patrimoine cu	lturel	
ARCHEO	Zones de préemptions archéologiques	Présence de zones archéologiques préventives	Drac
SITES	Sites Classés et Inscrits	Dunes de Flandre Maritime	Dreal
LOI BARNIER	Loi Barnier Article 52 , L111-1-4	A 16 : autoroute Protection : 100 m D 601 : route à grande circulation Protection : 75 m	Conseil Général Dir
P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée	Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993	Conseil Général
1I.1	Risques Naturels Inondations		
SUBMERSION MARINE	Étude aléa submersion marine	Crue centennale – changement climatique Novembre 2013	Ddtm
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles : Inondations et coulées de boues du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté Ministériel du 29/12/1999	Ddtm

	CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
1I.2		Risques Naturels et Mouvements	de Terrain	
	CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles: Mouvement de terrain (sécheresse) du 01/01/1990 au 31/12/1990 Arrêté Ministériel du : 12/08/1991 Mouvement de terrain (sécheresse) du 01/01/1991 au 31/12/1992 Arrêté Ministériel du : 06/12/1993 Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 01/01/1993 au 31/12/1997 Arrêté du 19/11/1998 Mouvement de terrain du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté du 29/12/1999	Ddtm
	ARGILE	Aléa retrait gonflement Argile	Moyen	Brgm
	SEISME	Aléa sismique	Faible	Brgm
1I.3		Risques Technologiques		
	CANA	Zones effet de danger sur les Canalisations	Gaz,oxygène	Dreal
	ІСРЕ	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/ rechercheicform.php	Ddpp
III –		Régimes fonciers		
	D.P.U.	DROIT DE PREEMPTION URBAIN	Un droit de préemption a été créé par D.C.C.du 05/04/2012 sur les zones U et AU du PLU communautaire approuvé	
IV –		Nuisances		
	V.B.	ISOLEMENT ACOUSTIQUE Protection contre les bruits des transports terrestres	*Voir Annexe ci - jointe	Ddtm
	BASOL	Sites et Sols Pollués	ASCOMETAL Usine des Dunes Usine des Dunes VALDUNES	Dreal
V.B.		Participations financières (à con	npter du 01/03/2012)	
		TAXE D'AMENAGEMENT		
		- Part Communale	3,30 % D.C.M. Du 29/11/2011	Ddtm
		- Part Départementale	1.45 % D.C.G. Du 28/11/2011	

Délégation Territoriale des Flandres Commune de Loon-Plage 59359 **Tableau des Obligations Diverses**

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE		
I.1	Conservation du patrimoine naturel				
ENS	Espaces Naturels Sensibles	Dune du Clipon	Dreal		
ZNIEFF 1	ZONE NATURELLE D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE	Dune du Clipon Marais du Prédembourg, Bois du Puythouck et Pont à Roseaux Bassin de Coppenaxfort, watergang du Zout Gracht et prairies et mares de la Ferme Belle à Loon-Plage	Dreal		
ZNIEFF II	ZONE NATURELLE D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE	Plaine Maritime Flamande entre Watten, Loon-Plage et Oye-Plage			
I.2	Ressource en eau				
SAGE	Territoire de SAGE et état d'avancement	Delta de l'Aa Mis en œuvre	Ddtm		
ZDHSDAGE	Zones à dominante humide du SDAGE 2009	Présence de zones à dominantes humides	Agence de l'Eau Artois Picardie		
ZHSAGE	Zones humides à enjeu des SAGE	Delta de l'Aa	Dreal		
I.3	Conservation du patrimoine cultur	rel			
ARCHEO	Zones de préemptions archéologiques	Présence de zones archéologiques préventives	Drac		
LOI BARNIER	Loi Barnier Article 52 , L111-1-4	A 16 : autoroute – Protection 100m N 316 Voie express Protection 100m N 316, D 601 : Routes à grande circulation Protection 75m	Conseil Général Dir		
P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires De promenade et de Randonnée	Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993	Conseil Général		

1I.1	Risques Naturels Inondations		
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles: Inondations et coulées de boue du 10/08/1994 Arrêté du 29/12/1999 Inondations et coulées de boue du 13/07/1995 Arrêté du 26/12/1995 Inondations et coulées de boue du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté du 29/12/1999 Inondations et coulées de boue du 10/08/1994 Arrêté du 29/12/1999	
1I.2	Risques Naturels et Mouvements	de Terrain	
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles: Mouvements de terrain (Sécheresse) du 01/05/1989 au 31/12/1991 Arrêté du 12/01/1995 Mouvement de terrain différentiels (Sécheresse) et à la réhydratation des sols du 01/01/1992 au 31/12/1996 Arrêté du 19/09/1997 Mouvements de terrain du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté du 29/12/1999	Ddtm
ARGILE	Aléa retrait gonflement Argile	Faible Moyen	Brgm
SEISME	Aléa sismique	Faible	Brgm
1I.3	Risques Technologiques		
I.C.P.E.	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/ rechercheicform.php	Dreal
CANA	Zones effet de danger sur les Canalisations	Azote, hydrogène, oxygène, gaz, gazole, pétrole brut	Dreal
PPRT	Plan de Prévention des Risques	. Alcan Aluminium Dunkerque	

(Loon Plage)

Approuvé le 01/04/2012

. Ryssen – Loon Plage Approuvé le 27/12/2010 . PPRT Dunkerque multi-sites (59 DREAL 20090015) Prescrit le 20/02/2009

Technologiques

(Approuvés et Prescrits)

1I.4	Risques Sanitaires		
ICPE	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/ rechercheicform.php	Ddpp
LEZP	Ligne électrique Zone de Prudence	Lignes aériennes : 225 kV (6A) 90 kV (4A)	Erdf
III –	Régimes fonciers		
D.P.U.	DROIT DE PREEMPTION URBAIN	Un droit de préemption a été créé par D.C.C.du 05/04/2012 sur les zones U et AU du PLU communautaire approuvé	CUD
IV –	Nuisances		
V.B.	ISOLEMENT ACOUSTIQUE Protection contre les bruits des transports terrestres	*Voir Annexe ci - jointe	Ddtm
BASOL	Sites et Sols Pollués	Brasserie BOUS POLIMERI EUROPA FRANCE (ex COPENOR-STOCKNORD)	Dreal
V.B.	Participations financières (à com	pter du 01/03/2012)	
	TAXE D'AMENAGEMENT		
	- Part Communale	3,30 % D.C.M. du 29/11/2011	Ddtm
	- Part Départementale	1.45 % D.C.G. Du 28/11/2011	Ddtm

Délégation Territoriale des Flandres Commune de Spycker - 59576 **Tableau des Obligations Diverses**

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1	Conservation du patrimoine nature	·I	
ZNIEFF II	ZONE NATURELLE D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE	Plaine Maritime Flamande	Dreal
I.2	Ressource en eau		
SAGE	Territoire de SAGE et état d'avancement	Delta de l'Aa Mis en œuvre	Ddtm
ZDHSDAGE	Zones à dominante humide du SDAGE 2009	Présence de zones à dominantes humides	Agence de l'Eau Artois Picardie
ZHESAGE	Zones Humides à enjeu des SAGE	Delta de l'Aa SAGE approuvé	Dreal
I.3	Conservation du patrimoine culture	el	
ARCHEO	Zones de préemptions archéologiques	Présence de zones archéologiques préventives	Drac
1I.1	Risques Naturels Inondations		
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles:	Ddtm
		Inondations et coulées de boues du 17/12/93 au 02/01/94 Arrêté interministériel du 08/03/1994	Duni
11.2	Risques Naturels et Mouvements de	Inondations et coulées de boues du 17/12/93 au 02/01/94 Arrêté interministériel du 08/03/1994	Juin.
11.2 CATNAT	Risques Naturels et Mouvements de Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Inondations et coulées de boues du 17/12/93 au 02/01/94 Arrêté interministériel du 08/03/1994 Terrain	Ddtm
•	•	Inondations et coulées de boues du 17/12/93 au 02/01/94 Arrêté interministériel du 08/03/1994 Terrain Catastrophes naturelles: Mouvements de terrains de 1990 (sécheresse) J O du 30/08/1991 Mouvements de terrains de 1991 (sécheresse)	
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Inondations et coulées de boues du 17/12/93 au 02/01/94 Arrêté interministériel du 08/03/1994 Terrain Catastrophes naturelles: Mouvements de terrains de 1990 (sécheresse) J O du 30/08/1991 Mouvements de terrains de 1991 (sécheresse) J O du 31/07/1992	Ddtm
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles Aléa retrait gonflement Argile	Inondations et coulées de boues du 17/12/93 au 02/01/94 Arrêté interministériel du 08/03/1994 Terrain Catastrophes naturelles: Mouvements de terrains de 1990 (sécheresse) J O du 30/08/1991 Mouvements de terrains de 1991 (sécheresse) J O du 31/07/1992 Moyen Faible	Ddtm Brgm
CATNAT ARGILE SEISME	Arrêtés de Catastrophes Naturelles Aléa retrait gonflement Argile Aléa sismique	Inondations et coulées de boues du 17/12/93 au 02/01/94 Arrêté interministériel du 08/03/1994 Terrain Catastrophes naturelles: Mouvements de terrains de 1990 (sécheresse) J O du 30/08/1991 Mouvements de terrains de 1991 (sécheresse) J O du 31/07/1992 Moyen	Ddtm Brgm

1I.4	Risques Sanitaires		
I.C.P.E.	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/ rechercheicform.php	Ddpp
LEZP	Ligne électrique Zone de Prudence	Lignes aériennes : 225 kV (6A) 90 kV (4A)	
III –	Régimes fonciers		
D.P.U.	DROIT DE PREEMPTION URBAIN	Un droit de préemption a été créé par D.C.C.du 05/04/2012 sur les zones U et AU du PLU communautaire approuvé	CUD
IV –	Nuisances		
V.B.	ISOLEMENT ACOUSTIQUE Protection contre les bruits des transports terrestres	*Voir Annexe ci - jointe	Ddtm
ISDI	Installation de Stockage pour les Déchets Inertes	SARL LOC FLANDRE Chemin de la Distillerie	Ddtm
V	Participations financières (à compte	r du 01/03/2012)	
	TAXE D'AMENAGEMENT		
	- Part Communale	3,30 % D.C.M. Du 29/11/2011	Ddtm
	- Part Départementale	1.45 % D.C.G. Du 28/11/2011	Ddtm

Délégation Territoriale des Flandres Commune de St-Georges-sur- l'Aa - 59532 **Tableau des Obligations Diverses**

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1	Conservation du patrimoine nature	l	
ZNIEFF 1	ZONE NATURELLE D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE	Tourbière saumâtre de Poutremeete, Canal de Bourbourg, Marais David et Près de Saint Georges	Dreal
ZNIEFF II	ZONE NATURELLE D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE	Plaine Maritime Flamande	Dreal
I.2	Ressource en eau		
SAGE	Territoire de SAGE et état d'avancement	Delta de l'Aa Mis en œuvre	Ddtm
ZDHSDAGE	Zones à dominante humide du SDAGE 2009	Présence de zones à dominantes humides	Agence de l'Eau Artois Picardie
ZHESAGE	Zones Humides à enjeu des SAGE	Delta de l'Aa SAGE approuvé	Dreal
I.3	Conservation du patrimoine culture	al	
ARCHEO	Zones de préemptions archéologiques	Présence de zones archéologiques préventives	Drac
LOI BARNIER	Loi Barnier Article 52 , L111-1-4	A 16 : autoroute Protection : 100 m	Conseil Général Dir
P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires De promenade et de Randonnée	Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993	Conseil Général
1I.1	Risques Naturels Inondations		
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles : Inondations et coulées de boues du 25/12/99 au 29/12/99 Arrêté du 29/12/1999	
1I.2	Risques Naturels et Mouvements de	Terrain	
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles : Mouvements de terrains (sécheresse) du 25/12/99 au 29/12/99 Arrêté Ministériel du : 29/12/1999 Mouvements de terrains de Janvier à Décembre 1996 (sécheresse) Arrêté Ministériel du : 27/12/2000	Ddtm
ARGILE	Aléa retrait gonflement Argile	Moyen	Brgm
SEISME	Aléa sismique	Faible	Brgm

1I.3	Risques Technologiques		
CANA	Zones effet de danger sur les Canalisations	Gaz	Dreal
1I.4	Risques Sanitaires		
ICPE	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/ rechercheicform.php	Ddpp
LEZP	Ligne électrique Zone de Prudence	Lignes aériennes : 225 kV (6A) 90 kV (4A) 400 kV (7A)	Erdf
III –	Régimes fonciers		
D.P.U.	DROIT DE PREEMPTION URBAIN	Un droit de préemption a été créé par D.C.C.du 05/04/2012 sur les zones U et AU du PLU communautaire approuvé	CUD
IV –	Nuisances		
V.B.	ISOLEMENT ACOUSTIQUE Protection contre les bruits des transports terrestres	*Voir Annexe ci - jointe	Ddtm
BASOL	Sites et Sols Pollués	Ancienne usine d'incinération	Dreal
V	Participations financières (à compte	r du 01/03/2012)	
	TAXE D'AMENAGEMENT		
	- Part Communale	3,30 % D.C.M. Du 29/11/2011	Ddtm
	- Part Départementale	1.45 % D.C.G. Du 28/11/2011	Ddtm

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1	Conservation du patrimoine nature	l .	
ZNIEFF 1	ZONE NATURELLE D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE	Marais de La Briqueterie et lac de Teteghem Polders du Stinkaert et des Petites Moëres	Dreal
ZNIEFF II	ZONE NATURELLE D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE	Les Moëres et la partie Est de la Plaine Maritime Flamande	Dreal
I.2	Ressource en eau		
SAGE	Territoire de SAGE et état d'avancement	Delta de l'Aa Mis en œuvre	Ddtm
ZDHSDAGE	Zones à dominante humide du SDAGE 2009	Présence de zones à dominantes humides	Agence de l'Eau Artois Picardie
ZHESAGE	Zones Humides à enjeu des SAGE	Delta de l'Aa SAGE approuvé	Dreal
I.3	Conservation du patrimoine culture	I	
ARCHEO	Zones de préemptions archéologiques	Présence de zones archéologiques préventives	Drac
LOI BARNIER	Loi Barnier Article 52 , L111-1-4	A 16 : autoroute D 636 : voie express Protection : 100 m D 601 : route à grande circulation Protection : 75 m	Conseil Général Dir
P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires De promenade et de Randonnée	Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993	Conseil Général
1I.1	Risques Naturels Inondations		
SUBMERSION MARINE	Étude aléa submersion marine	Crue centennale – changement climatique Novembre 2013	Ddtm
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles : Inondations et coulées de boues du 27/07 au 10/08/1994 Arrêté interministériel du 12/01/1995 Inondations et coulées de boues du 25/12 au 29/12/1999 Arrêté du 29/12/1999	Ddtm

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
11.2	Risques Naturels et Mouvements de	Terrain	
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles : Mouvements de terrain de 1989 (Sécheresse) Arrêté du 28/03/1991 Mouvements de terrain de 1990 (Sécheresse) Arrêté du 12/08/1991	Ddtm
		Mouvements de terrain de 1991 (Sécheresse) Arrêté du 25/01/1993	
		Mouvements de terrain de 1992 (sécheresse) Arrêté 30/06/1994	
		Mouvements de terrain de 1993 (sécheresse) Arrêté 28/07/1995	
		Mouvements de terrain de différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 01/01/1994 au 31/12/1997 Arrêté du 12/06/1998	
		Mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	
		du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté du 29/12/1999	
ARGILE	Aléa retrait gonflement Argile	Moyen	Brgm
SEISME	Aléa sismique	Faible	Brgm
11.3	Risques Technologiques		
ICPE	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/ rechercheicform.php	Dreal
CANA	Zones effet de danger sur les Canalisations	Gaz, Oxygène	Dreal
11.4	Risques Sanitaires		
ICPE	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/ rechercheicform.php	Ddpp
LEZP	Ligne électrique Zone de Prudence	Lignes aériennes : 225 kV (6A) 90 kV (4A)	

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
III –	Régimes fonciers		
D.P.U.	DROIT DE PREEMPTION URBAIN	Un droit de préemption a été créé par D.C.C.du 05/04/2012 sur les zones U et AU du PLU communautaire approuvé	CUD
IV –	Nuisances		
V.B.	ISOLEMENT ACOUSTIQUE Protection contre les bruits des transports terrestres	*Voir Annexe ci - jointe	Ddtm
V	Participations financières (à compter du 01/03/2012)		
	TAXE D'AMENAGEMENT		
	- Part Communale	3,30 % D.C.M. Du 29/11/2011	Ddtm
	- Part Départementale	1.45 % D.C.G. Du 28/11/2011	Ddtm

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1	Conservation du patrimoine naturel		
ENS	Espaces Naturels Sensibles	Dune Dewulf Réserve naturelle de la Dune Marchand	Dreal
NATURA 2000	Zones Natura 2000 ZPS, ZSC et SIC	Dunes de la plaine maritime flamande BANCS DES FLANDRES	Dreal
ZNIEFF 1	ZONE NATURELLE D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE	Dunes Marchand Canal des Chats, Canal du Ringsloot, et mares de chasse de Ghyvelde Dunes de Leffrinckoucke	Dreal
ZNIEFF II	ZONE NATURELLE D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE	Les Moëres et la partie Est de la Plaine Maritime Flamande	Dreal
I.2	Ressource en eau		
SAGE	Territoire de SAGE et état d'avancement	Delta de l'Aa Mis en œuvre	Ddtm
ZDHSDAGE	Zones à dominante humide du SDAGE 2009	Présence de zones à dominantes humides	Agence de l'Eau Artois Picardie
ZHSAGE	Zones humides à enjeu des SAGE	Delta de l'Aa	Dreal
1.3	Conservation du patrimoine culturel		
ARCHEO	Zones de préemptions archéologiques	Présence de zones archéologiques préventives	Drac
SITES	Sites Classés et Inscrits	Dunes de Flandre Maritime	Dreal
LOI BARNIER	Loi Barnier Article 52 , L111-1-4	D 601 : route à grande circulation Protection : 75 m	Conseil Général Dir
P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée	Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993	Conseil Général
1I.1	Risques Naturels Inondations		
SUBMERSION MARINE	Étude aléa submersion marine	Crue centennale – changement climatique Novembre 2013	Ddtm

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE	
	Risques Naturels Inondations (suite)			
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles: Inondations et coulées de boues du 17/12/1993 au 02/01/1994 Arrêté ministériel du 06/09/1994 Inondations et coulées de boues du 25/12/99 au 29/12/99 Arrêté ministériel du 29/12/1999 Inondations par remontée de nappe phréatiques du 15/04/ au 11/05/2001 Arrêté ministériel du 09/10/2001	Ddtm	
pour info	Prise en compte dans l'aménagement PPRN Inondation prescrit le 13/02/2001			
1I.2	Risques Naturels et Mouvements de	Terrain		
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles: Mouvements de terrains (sécheresse) a) du 01/01/90 au 31/12/91 Arrêté ministériel du 25/01/1993 b) du 01/01/92 au 31/12/92 Arrêté ministériel du 30/06/1994 c) du 25/12/99 au 29/12/99 Arrêté ministériel du 29/12/1999	Ddtm	
ARGILE	Aléa retrait gonflement Argile	Moyen	Brgm	
SEISME	Aléa sismique	Faible	Brgm	
11.3	Risques Technologiques			
I.C.P.E.	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - li http://www.installationsclassees. developpement-durable.gouv.fr/ rechercheicform.php	Dreal	
III –	Régimes fonciers			
D.P.U.	DROIT DE PREEMPTION URBAIN	Un droit de préemption a été créé par D.C.C.du 05/04/2012 sur les zones U et AU du PLU communautaire approuvé	CUD	

СО	DDE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
IV –	Nuisances			
V.		ACOUSTIQUE ntre les bruits des transports	*Voir Annexe ci - jointe	Ddtm
\mathbf{V}	Participatio	Participations financières (à compter du 01/03/2012)		
	TAXE D'A	MENAGEMENT		
	- Part Com	nunale	3,30 % D.C.M. Du 29/11/2011	Ddtm
	- Part Dépa	rtementale	1.45 % D.C.G. Du 28/11/2011	Ddtm